

PARTI DE LABOUR

DE LA

DIVISION MONTARVILLE

LES LABOUREURS DU COMTÉ DE CHAMBLY, AUX LABOUREURS DES COMTÉS DE VERCHÈRES ET LAPRAIRIE.
AMIS :

Les partis de labours sont un des plus sûrs moyens d'apprendre à bien cultiver. Ces concours ont amélioré la culture, dans tous les comtés qui les ont mis en honneur. Il est reconnu que celui qui labouré bien, fait bien ses autres travaux.

Malheureusement les heureux effets de ces concours, sont moins sensibles d'année en année. A force de parcourir un cercle restreint, l'attention publique est blasée par l'uniformité. Il n'y a pas d'émulation là où il n'y a pas de concurrence. Il faut de toute nécessité élargir notre sphère d'action, pour réveiller l'émulation parmi les laboureurs et pour attirer de nombreux spectateurs qui profiteront de leurs exemples. Quand nous aurons des rivaux, la comparaison, qui est nécessaire pour juger de nos progrès, nous permettra d'apprécier la perfection de notre ouvrage et la valeur de nos charrues. Un parti de labour, ouvert à tous les laboureurs de la division Montarville, serait des plus désirables pour obtenir ces heureux résultats.

Pour donner au parti de labour de la division Montarville, l'éclat et la solennité nécessaires, le Sénateur de la Division l'Honorable L. Lacoste, l'Honorable C. B. DeBoucherville, P. C. E., les Députés de Verchères, de Laprairie et de Chambly, se sont empressés d'offrir chacun un gage éclatant du bien qu'ils veulent à la classe agricole, en nous présentant les prix d'honneur de ce concours. L'Hon. M. DeBoucherville, obéissant plus au profond intérêt qu'il porte à la culture, qu'à un sentiment de convenance pour la haute position qu'il occupe dans notre pays, a mis généreusement à notre disposition la somme de cinquante piastres. Ce sera le premier prix. Assurément personne ne contestera à nos honorables représentants le droit qu'ils se sont arrogés de donner ces prix. Cet honneur leur appartient de plein droit. Ces Messieurs s'engagent de plus à assister à ce concours et d'y prononcer chacun un discours de circonstance. Nous recevrons leurs excellents conseils avec la plus vive reconnaissance. La présence des représentants à nos exercices agricoles, en relèvera la beauté. Cette démonstration aidera puissamment à la réhabilitation de la classe agricole, trop négligée, jusqu'à présent, par nos hommes publics, et nous rendra forts pour revendiquer le rang qui nous appartient dans la société.

Profitions de cette occasion, unique peut-être, d'améliorer la culture et de relever notre position, dans l'opinion publique. Acceptons avec enthousiasme les prix magnifiques que nous offrent nos honorables représentants. Personne ne sera assez oublieux de ses intérêts, ni assez indifférent à la prospérité de son pays, pour refuser de semblables dons. Personne ne voudra, par un refus, s'exposer à mortifier les honorables Messieurs qui mettent si généreusement à notre disposition et leurs talents et leur bourse. Nul ne sera assez hardi de prendre sur lui la responsabilité de faire manquer le Grand Parti de Labour de la Division Montarville, dont les heureux résultats profiteraient à une population de 50,000 âmes. Montrons, par un cordial et mutuel accord, que les cultivateurs sont assez généreux pour mettre de côté toute prétention, toute contrariété, pour s'unir tous ensemble, quand il s'agit du progrès de la culture et de la prospérité générale. Tendons-nous la main et marchons ensemble à

l'accomplissement du Parti de Labour de la Division Montarville, le plus beau qui n'ait jamais eu lieu dans la province de Québec.

Prix d'honneur offerts par les représentants de la Division Montarville.— Hon. C. B. DeBoucherville, O. C. L. et P. C. E., cinquante piastres; Hon. L. Lacoste, sénateur, une charrue de fer; F. Geoffrion, écr., M. P., Verchères, une charrue de fer; Dr. A. B. Craig, écr., M. P. P., Verchères, une charrue de fer; B. Benoit, écr., M. P., Chambly, une charrue de fer; J. Bte. Jodoin, écr., M. P. P., Chambly, une charrue de fer; A. Pinsonneault, écr., M. P., Laprairie, une charrue de fer; C. Thérien, écr., M. P. P., Laprairie, une charrue de fer.

Les résolutions suivantes ont été adoptées par les laboureurs du comté de Chambly, à l'assemblée générale du 5 février :

Résolu—Que les laboureurs du comté de Chambly acceptent avec empressement le parti de labour de la division Montarville, et prient très respectueusement les sociétés d'agriculture des comtés de Verchères, Laprairie et Chambly, de vouloir bien s'entendre pour effectuer un concours aussi désirable.

Résolu—Que nos remerciements les plus sincères soient offerts aux honorables Représentants de la division Montarville, pour le magnifique encouragement qu'ils viennent de donner pour l'amélioration de la culture.

Résolu—Que les sociétés d'agriculture de la division soient respectueusement priées d'adresser des invitations spéciales aux Représentants de la Division et aux amis signalés de l'agriculture du pays, les priant d'honorer ce concours de leur présence et d'adresser la parole aux personnes présentes.

Résolu—Que, pour que le nombre de prix soit suffisant pour un tel concours, les sociétés d'agriculture de la Division (les deux sociétés de Verchères ne comptant que pour une) soient respectueusement priées de donner chacune cinq prix, en sus des prix d'honneur, ce qui porterait le nombre de prix à 23.

Résolu—Que les sociétés d'agriculture de la Division soient respectueusement priées de donner aux compétiteurs malheureux pas moins de deux piastres pour leur journée.

Résolu—Que Basile Benoit, écr., M. P., soit autorisé de notre part à voir particulièrement les principaux officiers des sociétés d'agriculture des comtés de Verchères et de Laprairie, pour les engager à se réunir au comté de Chambly, afin d'effectuer le parti de labour de la Division Montarville.

B. BENOIT, M. P.,
Secrétaire A. L. C. G.

2 mars 1869.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

OTTAWA, 3 Mars 1869.

LES Commissaires donnent avis qu'en conséquence de l'interruption du service des malles par tout le pays, causée par les dernières tempêtes, les Plans pour les trois autres sections à donner ne seront prêts à être exhibés que le 12 Mars courant et les "Soumissions" seront reçues jusqu'à 7 heures P. M., LUNDI, le 5 AVRIL 1869.

A. WALSH,
ED. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
WM. F. COFFIN.
Commissaires.

11 mars 1869.